FFSA
FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE

16ème COURSE de COTE NATIONALE PEA VHC DE LA BROQUE

Version 21 Avril 2025

REGLEMENT PARTICULIER

Le présent règlement particulier complète le règlement standard des Courses de Côtes

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE D'ALSACE (A.S.A. ALSACE) (Organisateur Administratif et Technique) organise les 04/05/06 juillet 2025 avec le concours du **SALM AUTOSPORT** et la **Ville de LA BROQUE** sous le patronage du **Comité de pilotage,** une épreuve automobile **PEA** à participation étrangère autorisée dénommée :

16ème Course de Côte Nationale PEA VHC de LA BROQUE

Le présent règlement a été approuvé par la Ligue Grand Est sous le N°23 en date du 27/03/25
Enregistré à la FFSA sous le permis d'organisation N°410 en date du 21/05/25

ARTICLE 1P. ORGANISATION DE LA COURSE

1.1P. OFFICIELS

Pt du Collège des Commissaires Sportifs :	M. Norbert BIAGIONI	25075	0721
Commissaires Sportifs :	M. Gilbert HORALA	16674	0321
	M. Norbert HARTZ (L)	C018	ACL
Secrétaire du Collège	Mme Danièle HARTL	27116	0322
Directeur de Course :	Mme Véronique DUPAYS	30612	0323
Commissaire Technique Responsable :	M. Serge BULLIER	19678	0409
Commissaires Techniques Adjoints :	M. Marc BACHOFFNER	232714	0323
	M. Emile TENA	124058	0305
Chargés des Relations Avec les Concurrents :	M. Marc ANTOINE	315699	0308

1.2P. HORAIRES

Clôture des engagements : **Jeudi 26 juin 2025 à 24h00.**
Publication liste des engagés : **Lundi 30 juin 2025 à 22h00.**
Vérifications administratives : **Vendredi 4 juillet 2025 – 12 h 45 à 19 h 45**
Vérifications techniques : **Vendredi 4 juillet 2025 – 13 h 00 à 20 h 00**

FFSA
FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE
PERMIS D'ORGANISATION
N° : 410
DATE : 21/05/2025

Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part aux essais : **4 juillet 2025 à 21 h 00**
Briefing des Commissaires : **Samedi 5 juillet 2025 à 07 h 00 Salle polyvalente la Broque**
Essai chronométré : **Samedi 5 juillet 2025 à partir de 08 h40 suite aux essais séries B et A**
Essai libre : **Dimanche 6 juillet à 08h30**
Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part à la course
5 juillet 2025 après la fin des essais Chronométrés

ESSAIS CHRONOMETRES : **Samedi 5 juillet 2025 à partir de 08h40**

Samedi 5 juillet 2025 à la fin des essais série B et série A

COURSE

1ère montée : Samedi 5 juillet 2025 à la fin de la 1ere montée série B et série A

2ème montée : Dimanche 6 juillet 2025 après essais chronométrés série B et A

3ème montée : Dimanche 6 juillet 2025 à la fin de la 1ère montée série B et série A

REGLEMENT PARTICULIER COURSE DE COTE VHC 2025

Les horaires des essais et de la course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course. Les concurrents en seront informés par affichage.

Affichage des résultats provisoires : Après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé.
REMISE DES PRIX : **Dimanche 6 juillet 2025, 30 mn après l'affichage des résultats officiels définitifs au Parc fermé VHC**

Réunions du Collège des Commissaires Sportifs :
Réunion 1 : **Vendredi 04 juillet 2025 à 19 h 00 – Structure ligne départ**
Les réunions suivantes seront fixées par le Président du Collège.

ARTICLE 2P. VOITURES ADMISES

Le nombre de voitures admises est fixé à 190 pour l'ensemble des Concurrents tous Championnats confondus.

Sont admises les voitures homologuées en VHC et titulaires d'une fiche FIA ou d'un Passeport Technique Historique (PTH/PTN), à la date e clôture des vérifications techniques, conformes au règlement standard des Courses de Côtes VHC (voir conditions d'admission des voitures) et détendeur du Passeport Technique français.
Seules sont admises dans un classement séparé, les voitures CLASSIC DE COMPÉTITION

ARTICLE 3P. SECURITE

Voir dispositions prévues à l'annexe K du Code Sportif International et de la FFSA.
La tenue des pilotes devra être conforme à l'Annexe L du Code Sportif International.
Les voitures de Tourisme et les voitures GT auront la possibilité d'enlever les pare-chocs en Course de Côte suivant l'annexe K.

Equipement des pilotes conforme à la règlementation FFSA.

ARTICLE 4P. PUBLICITES

Voir dispositions prévues à l'annexe K du Code Sportif International.
Publicité obligatoire (non rachetable)
Publicité optionnelle éventuelle, communiquée ultérieurement par l'organisateur, fera l'objet d'un additif.

ARTICLE 5P. LICENCES

Voir règlementation générale.

ARTICLE 6P. ASSURANCES

Voir règlementation standard des Courses de Côtes 2025.

ARTICLE 7P. PARCOURS

Voir règlement de l'épreuve nationale. Les prescriptions des Règles Techniques et de Sécurité de la discipline, en application des articles R331-18 à R331-45 du code du Sport, devront être respectées dans toutes les épreuves.

ARTICLE 8P. INSCRIPTIONS

Voir règlement de l'épreuve nationale ou le règlement standard des Courses de Côtes 2025, sauf les frais de participation qui sont fixés à 360 € réduits à 180 € avec la publicité de l'organisateur. Une remise de 20 % sera faite pour les membres de l'ASA ALSACE. Soit 144 euros

Date de clôture des engagements : **le 26 juin 2025 à minuit** (date du cachet de la poste faisant foi). Si à cette date le nombre d'engagés est inférieur à 20, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve. Les intéressés seraient alors immédiatement prévenus de cette décision.

Joindre obligatoirement au bulletin d'inscription une photocopie de la 1ère et 10ème page du PTH.

ARTICLE 9P. CONTROLES ADMINISTRATIFS

Les concurrents devront présenter aux vérifications le PTH/PTN de la voiture ainsi que le Passeport Technique 3 volets ou, pour les concurrents étrangers, PTH accompagné du visa de l'ASN et du permis de conduire
L'autorisation nominative expresse du propriétaire de la voiture à participer à cette épreuve pour le conducteur dans le cas de prêt et/ou location de cette dernière.

ARTICLE 10P. VERIFICATIONS

Voir règlement particulier de l'épreuve nationale ou le règlement standard des Courses de Côte 2025.

ARTICLE 11P. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

11.1P. – DISPOSITIONS GENERALES
Conforme au règlement standard des Courses de Côtes 2025.

11.2P. – DISPOSITIONS PARTICULIERES
11.2.1P – Ordre de départ
Pour les essais et la course, les concurrents de l'épreuve VHC partiront devant les concurrents de l'épreuve nationale moderne s'agissant d'une épreuve de doublure.

11.2.2P – Essais
Tous les concurrents sont tenus d'effectuer au moins une montée d'essais de bout en bout pour être classés.

11.2.3P – Carburants – Pneumatiques – Equipements
Conforme au règlement standard des Courses de Côtes et annexe K en ce qui concerne les pneumatiques.

11.2.4P – Numéros de Course
Voir règlement particulier de l'épreuve nationale ou règlement standard des Courses de Côtes 2025.

11.2.5P – Echauffement des pneumatiques
Conforme au règlement standard des Courses de Côtes 2025

11.2.6P – Conférence aux pilotes (briefing)
Voir règlement particulier de l'épreuve nationale.

11.2.7P – Pénalités
Conforme au règlement standard des Courses de Côtes 2025.

11.2.8P – Classements
Pour les essais chronométrés
Afin de faciliter le déroulement de l'épreuve, le départ des montées de course se fera dans l'ordre du classement des essais, le concurrent le plus lent partant en premier.

Pour la Course
L'épreuve se disputera en **trois** manches **OBLIGATOIRES et le classement s'effectuera sur la meilleure montée**

Dans le cas où un concurrent serait dans l'impossibilité d'effectuer l'une des quatre montées il devra le faire constater par un Commissaire Technique et le faire accepter par décision des Commissaires Sportifs.

A l'issue de la dernière montée de course les véhicules seront considérés en parc fermé pendant 30 minutes et devront être sur les bâches et non chargés sur les remorques ou dans les camions.

Il ne sera pas établi de classement scratch, les classements seront établis de la façon suivante :
- 1 classement séparé pour chacun des groupes 1, 2, 3, 4, 5, 6/7, 8/9, **N-A-B (J1) et CDE (JR)**
- **Seuls les « CLASSIC DE COMPETITION ont un classement séparé**
-

ARTICLE 12P. PRIX

Tous les participants classés seront récompensés.

ARTICLE 13P. DISTRIBUTION DES PRIX

Elle aura lieu au Parc Concurrents VHC 30 minutes après l'affichage des résultats officiels définitifs